

Barça ou barzakh¹ : La migration clandestine sénégalaise vers l'Espagne entre le Sahara Occidental et l'Océan atlantique

Introduction

La migration clandestine s'est accélérée ces trois dernières années au Sénégal, prenant des proportions le plus souvent dramatiques. Non seulement, ce phénomène touche les bras les plus valide du pays, mais les risques sont élevés eu égard aux conditions dans lesquels s'opère le voyage pour atteindre les rives des îles Canaries.

L'augmentation du chômage des jeunes et l'élaboration par l'Europe, qui constitue la principale destination des africains, des politiques migratoires de plus en plus restrictives constituent les facteurs conduisant les jeunes à tenter par tous les moyens à rejoindre l'Europe, au détriment de leur vie. En

2006, plus de 31.000 immigrants clandestins, en majorité originaires de pays de l'Afrique subsaharienne dont la moitié est constituée de ressortissants sénégalais, sont arrivés en Espagne à bord d'embarcations de fortune.

Notre papier tente de faire le point sur la situation migratoire sénégalais. Qu'est ce qui explique la détermination des jeunes à chercher, par tous les moyens, à tenter d'entrer en Europe ? Quels sont les déterminants de la migration clandestine ? Quels itinéraires empruntent-ils ? Quels sont les défis (problèmes socio-économiques, juridiques, sanitaires, politiques et socio-culturels) que pose la migration clandestine ? Quelles alternatives (politiques, économiques, sociales...) pour faire face à ce drame humain qui interpelle les décideurs politiques, les sociétés civiles et les universitaires aussi bien du Nord que du Sud?

Cheikh Oumar Ba est sociologue, professeur à l'Université de Dakar. Ses axes de recherche prioritaires sont les organisations paysannes au Sénégal et les flux migratoires d'Afrique de l'ouest vers le Maghreb et l'Europe.

coba@refer.sn

Ce texte est une communication présentée à l'occasion de la table ronde *Le Maghreb, terre d'émigration, de passage et d'immigration*, organisée par Casa Árabe à l'Université de Murcie et à la Foire du Livre de Madrid les 7 et 8 juin 2007 respectivement.

¹ Barcelone ou la mort (l'au-delà), cri de ralliement lancé par les jeunes sénégalais qui tentent de rejoindre l'Espagne.

Historique de la migration clandestine au Sénégal

La migration clandestine touche globalement la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest, notamment le Sénégal. Le phénomène migratoire au départ du Sénégal vers l'Europe est ancien et ses causes sont bien connues et documentées. Cependant, depuis ces trois dernières années, il a pris des formes nouvelles revêtant deux caractéristiques essentielles : il est massif (tous les jeunes veulent partir) et clandestin (les jeunes utilisent des voies et moyens illégaux pour rentrer en Europe).

Traditionnellement pays d'immigration, le Sénégal est devenu progressivement un pays d'émigration au début des années 1980. Le solde migratoire est au bénéfice des pays étrangers. Concernant la migration internationale vers les pays du Nord, on note la généralisation du bassin d'émigration de la vallée du fleuve Sénégal vers les régions du centre du pays notamment Diourbel et Louga. Avec la crise de l'émigration sénégalaise sur le continent africain (conflit en Côte d'Ivoire, crises économiques en Afrique centrale), l'émigration massivement réorientée vers l'espace Schengen. Cet élargissement s'est accompagné d'une diversification des pays d'accueil tout au long des différentes vagues migratoires.

Depuis le milieu des années 1980, l'Europe du sud, essentiellement l'Italie, constitue le nouveau champ migratoire du Nord pour des artisans et des commerçants, au détriment de la France jusque là principal pays d'accueil des Sénégalais. A partir de 2000, avec le durcissement des politiques migratoires et l'externalisation de la gestion des frontières des pays de l'espace Schengen, les flux migratoires sont devenus essentiellement illégaux et ont choisi comme porte d'entrée en Europe, l'Espagne. Toutefois, les frontières entre la migration légale/formelle et illégale/clandestine sont en perpétuelle itération. Les migrants passent de la migration clandestine à la migration légale et vice versa. Suivant l'itinéraire, un migrant traverse la Mauritanie et transite par le Maroc de façon légale et redevient clandestin en entrant en Espagne, avant de redevenir légal, après avoir obtenu un titre de séjour. D'autres migrants entrent en Europe de façon légale et redeviennent des clandestins à la fin de la durée légale de leur séjour...

Loin d'être de simples tactiques suicidaires, la migration clandestine se révèle être une prise de risques calculés, qui sous-tend une stratégie de

contournement des barrières de la grande « forteresse » du Nord. En se barricadant, l'Europe semble avoir contraint les clandestins à réorganiser leurs cheminements migratoires, en exploitant au mieux toutes les failles d'un système sécuritaire qui ne pourrait jamais être parfaite.

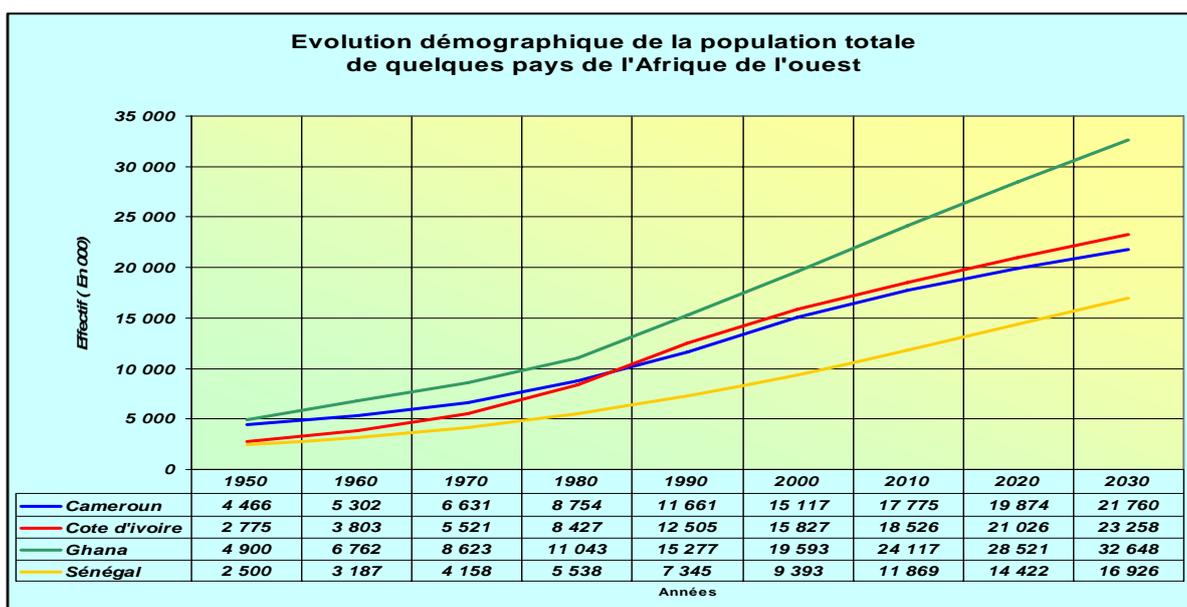
Déterminants de la migration clandestine sénégalaise

Plusieurs raisons expliquent la densification du phénomène qui a pris des proportions impressionnantes. D'abord, le désir des jeunes sénégalais de migrer vers l'Europe découle de la situation objective de leur pays d'origine (chômage et sous-emploi des jeunes) et des opportunités que semble offrir les pays d'accueil (fort besoin en main-d'œuvre pour accompagner leur croissance économique et vieillissement de la population européenne).

Face au défi démographique, avec une croissance² annuelle de la population qui est de 2,3% (Faye et al., 2006), le chômage, la pauvreté et l'absence de perspective professionnelle³ constituent des facteurs déterminants qui poussent les jeunes chercher à partir vaille que vaille. Avec les politiques d'ajustement structurels (initiées au début des années 1980 par le FMI et la BM), tous les secteurs productifs de l'économie formelle sont touchés par les sorties massives d'actifs : administration (3 772 *départs volontaires* entre 1990-1992), sociétés de développement (6000 emplois perdus avec la disparition de l'ONCAD en 1980) avec la mise en application de la NPA, industries (10 000 emplois perdus selon le Conseil National du Patronat entre 1986-1989). En tout, le secteur moderne aura perdu au moins 15 000 emplois entre 1985-1986 à cause de licenciements, fermetures d'usines, déflations, etc., (FALL, 1997).

² L'indice synthétique de fécondité au niveau national qui baisse mais reste important : 7,1 enfants en 1978, 6,6 en 1986 et 5,2 en 1998.

³ Au Sénégal, chaque année près de 200 000 jeunes arrivent sur le marché de l'emploi. Or, l'offre d'emploi (fonction publique et secteur informel) annuel représente à peine ¼ de la demande. Ainsi c'est plus de 100 000 jeunes qui sont éjectés du système scolaire et qui sont à la recherche d'opportunités professionnelles. Le taux de croissance annuelle des chômeurs est de 7,3 % sur la période 1976-1988 et 12,5 % 1988-1991.



23/04/06

ENDA-GRAF/PDB

27

L'approfondissement de la crise économique et la progression de la pauvreté expliquent que, même au sein de la famille, les mécanismes de solidarité se sont affaiblis. L'image du jeune chômeur qui se couchait et se réveillait tard et qui était assuré de prendre ses repas quotidiens, et qui pouvait se permettre de boire du thé à longueur de journée en écoutant de la musique, tend à disparaître progressivement. Le jeune chômeur ne peut plus rester dans la maison à cause du regard des autres qui devient très inquisiteur dans les familles polygames où la rivalité entre les demi frères est la règle. Le départ d'un demi frère en Europe est aussi une cause de départ. C'est sur fond de rivalité entre coépouses que les mères de familles encouragent leurs enfants à émigrer et participent au financement du voyage ou à la préparation mystique du fils qui tente de se rendre en Espagne.

Des études ont aussi montré que l'immigration clandestine répond à un besoin objectif de main d'œuvre dans les pays d'accueil (Ivan, 2007). Les étrangers en situation irrégulière entretiennent l'idée de travail facile dans toute l'Europe. Le travail au noir constituant le véritable facteur d'appel des migrants. L'immigration clandestine se nourrit d'elle-même, un départ appelant de multiples autres. Les candidats au départ qui ne remplissent plus les conditions instaurées par les pays de destination, ont recours à la voie de la clandestinité. Puisque les règles de délivrance des visas aux

candidats sans qualification sont de plus en plus contraignantes, la seule chance pour les candidats d'entrée dans le pays d'accueil est de suivre une filière illégale.

La présence de réseaux d'entraide constitués dans le pays d'accueil et l'existence de puissants réseaux de passeurs qui animent le commerce des migrants constitue également un élément de contexte qui a contribué à la brusque massification des flux irréguliers vers l'Espagne.

Les migrants sont des jeunes hommes, dont la tranche d'âge varie entre 15 et 45 ans et proviennent s'ils ne sont pas des chômeurs tout court, essentiellement des secteurs en crise : l'agriculture (filiale arachide qui contribuait à plus de 60% au PIB dans les années 1960), la pêche (accords de pêche avec l'UE), l'élevage (cuisses de poulet importées) le commerce (OMC, produits asiatiques et européens) et l'artisanat (notamment avec l'arrivée massive des chinois).

Perception de la migration

Parmi les éléments attractifs, il y a le rêve d'atteindre l'Eldorado avec l'idée de faire très vite fortune. « Les richesses sont au Nord alors on va vers le Nord ! Chez nous en Afrique toutes les portes sont fermées » souligne un migrant clandestin. Les migrants pensent que la réussite est au bout du voyage et la fin justifie les moyens.

Les télévisions satellitaires ne cessent de montrer les vagues de migrants clandestins qui débarquent de manière spectaculaire en Espagne. Cela contribue à façonner l'opinion publique qui ne retient que les arrivées massives pour en oublier les milliers d'autres clandestins qui n'atteindront jamais leur destination.

Les émigrés qui reviennent au pays sont perçus comme des modèles de réussite. Ils circulent à bord de belles voitures, possèdent dans certaines localités rurales les plus grandes maisons et « épousent souvent les plus belles femmes ». Ces signes extérieurs de richesse amènent de plus en plus de jeunes gens à vouloir s'expatrier pour gagner de l'argent et imiter ces émigrés. Dans la société de départ, on a toujours eu beaucoup de considération pour les émigrés. Les familles qui s'en sortent bien financièrement comptent des émigrés parmi leurs membres. Et cela a un impact très im-

portant sur la mentalité des jeunes. D'où la conviction qu'il faut à tout prix se rendre en Europe, quelque soit le risque, est bien résumée dans les expressions *Barça mba barzakh* (Barcelone ou mourir), et *mbëek*, un mot Wolof – la langue nationale – synonyme d'« immigration » et qui illustre bien la détermination des candidats à affronter la mer.

Itinéraires migratoires des clandestins

Depuis, la fin des années 1990, les flux migratoires au départ du Sénégal et de l'Afrique au Sud du Sahara en général, en direction de l'Europe via l'Afrique du Nord prennent une ampleur inédite. Aujourd'hui, « la migration par étape redevient un scénario fréquent pour des migrants africains qui ont subi de plein fouet les ajustements structurels et la dévaluation du franc CFA, assortis d'une détérioration de leur pouvoir d'achat et qui sont confrontés, par ailleurs, à la généralisation du régime des visas dans l'espace Schengen » (Bredeloup et Pliez, 2005). Face à des parcours migratoires de plus en plus complexes, les migrants procèdent à des combinaisons d'itinéraires pour atteindre l'Europe.

L'émigration clandestine sénégalaise et ouest-africains en général vers l'Espagne qui constitue de plus en plus une porte d'entrée en Europe, a généralement emprunté deux principaux itinéraires, d'une part l'itinéraire mixte terrestre – maritime et l'itinéraire maritime. Les trajectoires se recomposent très rapidement et les migrants font preuve d'une très grande flexibilité et d'adaptation de leurs stratégies migratoires qui procèdent plutôt de tactiques de l'aventurier.

Les itinéraires en Mauritanie

Les premiers émigrés clandestins ont d'abord tenté de franchir la frontière hispano-marocaine, après une longue traversée des routes du désert. D'autres embarquaient à partir de la Mauritanie. Ces ponts de départ du Nord privilégiés des candidats à l'émigration clandestine ouest africains ont été pratiquement neutralisés par le dispositif de surveillance mis en place par les autorités espagnoles en collaboration avec les autorités marocaines et mauritaniennes.

Jusqu'à une date récente (début des années 1980), l'immigration en Mauritanie constituait un phénomène relativement marginal et les flux étaient essentiellement alimentés par les immigrants dits privilégiés que sont les ressortissants des pays amis et souvent voisins (Sénégal, Mali, Guinée, Maroc).

A partir de la Mauritanie, trois principales voies pour atteindre l'Europe, notamment l'Espagne. Une des solutions les plus rapides et les plus sûres, mais la plus chère pour les migrants est la voie maritime. A partir de la capitale économique mauritanienne (la ville de Nouadhibou), plusieurs pavillons faisant cap sur l'Europe constituent des opportunités pour certains jeunes moyennant 2 500 et 3 000 euros). Ces trafics sont lésions notamment au moment de l'arrêt biologique, lorsque les bateaux se rendent aux Canaries pour réparation.

La seconde voie encore maritime, moins sécurisée que la première, consiste à s'introduire clandestinement sur le bateau la nuit, à l'aide de pirogues qui s'amarront aux chalutiers. Les prix s'élèvent varient entre 500 euros et 1 000 euros.

La troisième voie est terrestre (1 000-1 500 euros). Avec la proximité entre la ville de Nouadhibou et le Maroc/Sahara Occidental, des passeurs assurent des convois de migrants avec des pick up. Ces voyages se font dans des conditions difficiles et risquées : entre les mines dispersés le long et les patrouilles militaires tout le long du Sahara. D'autres migrants et non nécessairement clandestins (la confusion doit être évitée, les migrants qui empruntent ce chemin peuvent traverser de façon régulière cette partie du parcours et redevenir clandestin à partir d'autre niveau du parcours migratoire), prennent le train minéralier de Zouérate et suivent la direction de Smara ou Laâyoune au Sahara. A la frontière algéro-marocaine dans la brousse de Maghnia, les anciens migrants refoulés sont organisés pour traverser clandestinement la frontière et éviter ainsi la ville d'Oujda pour aller jusqu'à Casablanca, Tanger ou Rabat, etc. De là d'autres passeurs transportent les migrants jusque sur la côte pour l'embarquement. Les coxeurs servent souvent de relais entre les clandestins et les passeurs maghrébins.

Après la mise en place de patrouilles côtières, les migrants se sont rabattus sur des plages moins surveillées, comme celles du Sénégal, de la

Gambie, de la Guinée Conakry et de la Guinée Bissau. Donc, la côte ouest africaine, et le Sénégal en particulier, sont devenus les points de départ pour de nombreux candidats à l'émigration clandestine vers l'Europe. Ils embarquent (par dizaine, quelquefois, une seule pirogue peut transporter jusqu'à 100 passagers à bord) à bord de grandes pirogues à destination des îles Canaries situées à quelque 1 500 kilomètres de la côte sud du Sénégal.

Des itinéraires maritimes qui « migrent » des îles de Lampedusa, de Ceuta et Melilla aux côtes sénégalaises, gambienne ou bissau-guinéenne.



Source : *Senweb.com/article 2006*

Les embarcations à partir du Sénégal

La complexification des itinéraires migratoires constitue une adaptation des stratégies. Elle se traduit par le recours aux itinéraires maritimes qui ont permis à plusieurs d'entre eux d'atteindre leurs objectifs. Ce qui crée une émulation et un espoir, voire un miracle dont hélas de nombreux clandestins ont vu se transformer en mirage.

Ces nouveaux itinéraires allant directement de la côte ouest africaine vers les îles espagnoles des Canaries, certes comportent beaucoup de risques, mais est plus difficiles à neutraliser par les autorités des pays de départ et du pays d'accueil. Pour cette raison, même si les flux migratoires ont diminué d'intensité, ils continuent, alimentés par la détermination de milliers de jeunes de rejoindre l'Espagne.

Pour les clandestins, les passeurs constituent un passage obligé pour parvenir à leur destination finale. A un moment ou l'autre, ils auront recours à leurs services. Les passeurs sont de véritables trafiquants d'hommes et de femmes. Leur existence est quelquefois connue des autorités. Bénéficiant

de multiples complicités, les passeurs et leurs acolytes constituent la cheville ouvrière de la migration clandestine.

Les réseaux des passeurs

L'organisation de la migration clandestine repose sur la constitution d'un vaste réseau, semblable à une longue chaîne dont les maillons se tiennent les uns les autres. Les réseaux de passeurs qui animent le commerce des migrants est un élément de contexte qui a contribué à la brusque massification des flux irréguliers vers l'Espagne. Les réseaux de passeurs ont su bien exploiter la « mine d'or » que pouvait constituer l'organisation du commerce des migrants vers l'Espagne. Dans le cas du Sénégal, de petits trafiquants alliés à certains milieux d'affaires et de l'administration centrale ont su très vite s'organiser, en investissant des sommes importantes pour l'équipement du voyage (nouvelle et grande pirogue, moteurs neufs et GPS, carburant, denrées alimentaires et produits pharmaceutiques).

Les réseaux de passeurs sont généralement constitués au sein des familles de pêcheurs de certaines localités à Saint-Louis et Dakar. Les premiers passeurs sont des capitaines de pirogues à la retraite et ayant une grande expérience des traversées maritimes. Les navigateurs sont des capitaines de pirogues toujours en activité et dont la compétence est notablement reconnue dans les quartiers. Les rabatteurs sont généralement de jeunes pêcheurs qui sont chargés de recruter les candidats. La rentabilité de ce type d'activité explique que très vite des hommes d'affaires se sont aussi investis dans ce nouveau commerce lucratif. Ils investissent dans l'achat du matériel et recrutent un navigateur et son équipage.

Il est largement établi que le trafic des migrants clandestins s'est développé et continue toujours à prospérer grâce à un vaste réseau de corruption. La complicité de certaines autorités administratives est la condition nécessaire au développement de ce type de trafic d'êtres humains. « J'ai laissé la pêche pour me concentrer à la facilitation des candidats à l'émigration. J'achète des pirogues à trois millions, j'y embarque des jeunes moyennant 400 000 francs par personne, pour 60 jeunes, ce qui me fait près de vingt millions par pirogue. Je me frotte les mains avec ça. En partance pour l'Espagne, je mets les voyageurs en rapport avec dix capitaines qui connais-

sent la mer. Ceux-là je ne leur paie rien car eux aussi ils rêvaient de faire ce voyage », un passeur sénégalais.

Dans la plupart des entretiens, les migrants clandestins affirment qu'ils ont toujours voulu partir en Espagne. Mais, le pas décisif a été franchi grâce à l'offre de voyage qui leur a été faite par des rabatteurs dans leur propre quartier. Avec la multiplication des réseaux de passeurs, les jeunes candidats ont eu plus d'opportunité pour faire le voyage moyennant une somme comprise entre 300 000 Fcfa et 1 000 000 Fcfa, mais la moyenne reste 400 000 Fcfa.

Le chiffre d'affaire des activités liées à l'organisation de la migration clandestine est une activité hautement rentable. Le chiffre d'affaire du trafic de 10 000 migrants clandestins du Sénégal vers les Iles Canaries peut approcher 4 milliards de francs CFA, soit 8 millions de dollars. Pour cette raison, on comprend mieux l'implication et le développement rapide de réseaux de passeurs et de la constitution d'une chaîne de réseau de corruption pouvant toucher l'administration des pays de transit. Il est largement établi que le trafic des migrants clandestins s'est développé et continue toujours à prospérer grâce à un vaste réseau de corruption. La complicité de certaines autorités administratives est la condition nécessaire au développement de ce type de trafic d'êtres humains.

Conséquences de la migration clandestine

Tous les spécialistes s'accordent sur les problèmes que pose l'émigration clandestine qui constitue un véritable drame humain. Le gouvernement autonome des Canaries a indiqué que près de 6.000 immigrants ont péri ou disparu dans leur tentative d'émigrer clandestinement des côtes africaines vers l'archipel canarien.

Sur le plan des droits humains, les migrants sont souvent soumis à des mesures et actions discriminatoires et racistes, dont notamment l'exploitation, les expulsions de masse, les persécutions et autres exactions. Les violations des droits des migrants sont monnaie courante tant dans tout le processus migratoire aussi bien dans les pays de transit que de destination. Les migrants clandestins africains constituent le groupe de migrants le plus exposés à la privation de leurs droits. La gestion par l'Espagne, pays

d'accueil et par le Maroc et la Mauritanie, pays de transit des migrants clandestins africains offre des exemples types de violation des droits des migrants et de violation des droits humains tout court. De manière générale, durant tout le processus de la migration (voyages terrestres et maritimes, détention dans les camps au Maroc, en Algérie ou en Mauritanie et expulsion vers les pays d'origine) les droits humains du migrant ne sont pas toujours respectés. Même si des tentatives de corrections ont été apportées, suite aux protestations de certains gouvernements africains et des organisations de défense des droits humains.

Les conséquences de la migration peuvent être analysées sous le double angle d'apport aux pays traversés, de problème que le phénomène pose aussi bien au pays de départ que de transit. De part et d'autre, on note des inquiétudes et des crispations, lorsque les politiques s'en emparent, la migration devient dans les pays industrialisés un facteur d'implosion sociale alimenté par le racisme, l'intolérance. L'immigré devient le bouc émissaire qui prive les nationaux de gagne pain en occupant leurs emplois. On en arrive même à la notion de seuil de tolérance, qui une fois franchi, aboutirait à l'invasion. Alors, on procède à la chasse aux clandestins et aux rapatriements forcés.

Du côté des pays du Sud, l'hémorragie causée par le départ de leur main-d'œuvre qualifiée (fuite des cerveaux) les inquiète. Certains prennent à l'encontre de leurs ressortissants des mesures de dissuasion, d'autres par contre voient dans l'immigration une soupape sociale contribuant à la diminution du nombre des chômeurs diplômés considérés comme des facteurs d'implosion sociale. Les migrants apparaissent aussi pour la majorité des pays du Sud comme une manne financière providentielle susceptible d'impulser le développement national et de lutter contre la pauvreté et le chômage des jeunes. La diaspora subsaharienne a adressé une fraction considérable de ses gains aux familles restées dans le pays d'origine. Un récent rapport du Fonds monétaire international (FMI) a estimé que les transferts de fonds réalisés par les émigrés au bénéfice de leurs familles représentent près de 15 pour cent du PIB – produit intérieur brut – du Sénégal. Selon la Division de la Population et le Département des Affaires économiques et

sociales de l'ONU, en 2004, le rapatriement de salaires des travailleurs sénégalais émigrés représentait 511 millions de dollars, soit 6,7% du PIB.

Toutefois, si la migration, de manière générale, peut avoir un impact positif pour la société globale, la récente vague de la migration clandestine a tout aussi eu un impact négatif très fort dans certaines localités et dans certains secteurs économiques. On a pu constater deux phénomènes :

le dépeuplement de certaines localités de sa population active jeune. En un moment donné, certains villages dans la région de Saint-Louis n'étaient plus en mesure d'organiser la compétition de football durant la période des vacances scolaires.

Le secteur informel et le secteur de la pêche ont beaucoup souffert du départ massif des jeunes vers l'Espagne. Au mois de juillet, août et septembre 2006, les avenues de Saint-Louis ont été déserté par les petits commerçants qui ont tous essayé de tenter de rejoindre l'Espagne. Par ailleurs, des observateurs affirment que le secteur de la pêche souffre du départ des jeunes vers l'Espagne.

La migration clandestine a une autre face cachée, une face hideuse. Beaucoup de familles souffrent de la disparition d'un ou de plusieurs des leurs dans le désert du Sahara ou dans l'océan atlantique, dans des conditions dramatiques. En particulier, les mères de famille souffrent et souffriront toujours de la disparition de leurs enfants. Certaines d'entre elles avouent imaginer que leurs enfants font partie de ceux qui se sont suicidés en pleine mer et qui ont été mangé par des requins. Elles garderont le restant de leur vie ce sentiment de culpabilité et leur incapacité de retenir leur enfant qui souhaitait simplement avoir une vie meilleure. Ce sentiment de culpabilité est d'autant plus fort que ces mères de famille pensent que leur enfant voulait leur venir en aide.

Enfin, beaucoup d'émigrés clandestins rapatriés sont complètement désespérés. Ils souffrent du traumatisme du voyage en mer. Ils ont aussi un sentiment de honte d'avoir échoué à regagner l'Espagne comme d'autres qui habitent leur quartier. Cette catégorie de rapatriés d'Espagne n'a généralement pas réussi à se réadapter à la vie sociale. Elle prépare une autre tentative pour regagner l'Espagne.

Les politiques alternatives entre approche sécuritaire et approche de développement

Pour faire face à l'émigration clandestine, deux types de solutions sont proposées par les Etats et les communautés : des solutions basées sur une approche sécuritaire et répressive et d'autres fondées sur une approche de développement. En effet, il est généralement admis aujourd'hui que la surveillance et les patrouilles côtières sont à même de réduire le nombre de départs illégaux. Mais selon la plupart des experts européens et africains, ces mesures de sécurité à court terme seront vaines si les problèmes de développement (lutte contre le chômage et la pauvreté, la gestion des conflits) pour une grande part à l'origine des vagues d'émigration clandestine ne sont pas abordés à fond.

La coopération bilatérale et la lutte contre la migration clandestine. Le déclenchement des assauts des émigrés subsahariens contre les barrières métalliques des deux villes de Ceuta et Mellila en octobre 2005, assauts fortement médiatisés au niveau international, constitue un déclic de la lutte contre la migration clandestine.

Les premières réponses apportées par les autorités espagnoles et marocaines sont sécuritaires : il s'agit de :

- o multiplier les mesures de reconduction des clandestins à la frontière,
- o construire des barrières supplémentaires autour des villes de Sebta et Mellila,
- o renforcer les dispositifs de surveillance aux frontières afin de contenir les flux migratoires

Au même moment, en France, le gouvernement avance le concept de « immigration choisie ». Ce concept lui permet d'une part, de mieux contrôler les procédures d'accès au territoire grâce au mariage et au regroupement familial et d'autre part, d'assurer l'intégration des immigrés. Le projet de loi sur l' « immigration choisie », certes inspiré par la violente crise des banlieues de 2005 et par l'accélération des flux migratoires, sera adopté en France en mai 2006. Il sera à la base d'accords bilatéraux entre la France et certains pays de départ de la migration comme le Sénégal et le Mali.

Face à l'ampleur des vagues de flux migratoires venant du Sénégal, la position du gouvernement espagnol a évolué durant l'année 2006. En mai 2006, en visite de travail à Dakar, le Secrétaire d'Etat espagnol aux Affaires Etrangères avait déclaré : « la solution à l'émigration clandestine est le rapatriement ». Cependant, en septembre 2006, l'accord intervenu entre les gouvernements espagnol et sénégalais tente de combiner la gestion des flux migratoires et la gestion du développement. En effet prévoit l'allocation de 13 milliards au Sénégal, ressources destinées à appuyer le Plan REVA, la création d'écoles professionnelles pour la formation de métiers et des prêts à des porteurs d'initiatives. Le Plan REVA (Retour vers l'agriculture) est le programme spécifique pour lutter contre la migration. Il doit faciliter le maintien des jeunes dans les zones rurales.

L'accord intervenu entre l'Espagne et le Sénégal prévoit la délivrance par les autorités espagnoles de 4000 visas à de jeunes sénégalais entre 2007 et 2008, pour émigrer légalement en Espagne pour travailler dans différents secteurs. Un groupe de 73 jeunes est parti en janvier 2007 suivi d'un autre groupe de 700 jeunes en février 2006. Le dernier groupe devra travailler dans le secteur de la pêche. Cet accord renforce la surveillance des côtes avec la présence du Frontex (Agence européenne de surveillance des frontières extérieures) sur les côtes sénégalaises. Enfin, il était prévu le rapatriement massif de migrants clandestins arrivés aux Iles Canaries vers le Sénégal.

En septembre 2006, le Sénégal et la France ont conclu un accord sur la « migration concertée », accord qui prévoit un volet sur le co-développement. Par ce volet, il est prévu des allègements fiscaux sur l'épargne des migrants sénégalais à des fins d'investissements productifs au Sénégal et un rapprochement des secteurs bancaires des deux pays en vue du financement des projets destinés à créer des emplois au Sénégal, et enfin, une aide à la réinstallation.

Fort de l'appui de ses partenaires, le gouvernement du Sénégal, pour lutter contre la migration clandestine a joué sur le registre de la répression et sur celui du développement. Sur le premier registre, le gouvernement a pris une série de mesures visant à :

- o arraisonner toutes les pirogues qui tentent de rallier les Iles espagnoles des Canaries. C'est la voie généralement empruntée par les candidats à l'émigration vers l'Europe. Par exemple, en mars 2006, 19 pirogues avec à bord 1501 personnes (dont 60 passeurs et 10 étrangers) ont été interceptées sur les côtes sénégalaises.
- o Surveiller étroitement tous les sites reconnus comme des points d'embarquement comme Saint-Louis, Cayar, ambérène, Yoff, Gorée, Thiaroye, Mbour, Saly, Joal et Cap Skiring. Donc, c'est tout le littoral sénégalais qui est utilisé pour embarquer des candidats à l'émigration.
- o Lutter activement contre les passeurs et convoyeurs. Par exemple, en juillet 2006, un convoyeur de Saint-Louis très connu dans le milieu de l'émigration clandestine a été arrêté et emprisonné. Selon les informations, il a fait passer plus de 1000 personnes en Espagne.

La législation sénégalaise donnait au gouvernement les moyens juridiques de sa lutte contre l'émigration clandestine. En effet, la loi du 10 mars 2005 relative à la lutte contre la Traite des personnes et pratiques assimilées et à la protection des victimes prévoit en son article 4 une peine de prison allant de 5 à 10 ans et une amende d'un à 5 millions les auteurs de migration clandestine organisée par terre, air ou mer, que le territoire national serve de zone d'origine, de transit ou de destination. Les personnes arrêtées dans ce cadre sont poursuivies, soit pour délit d'embarcation clandestine, soit pour délit d'escroquerie et incitation à l'émigration ou encore seulement pour délit d'incitation à l'émigration clandestine. Cela, selon qu'ils sont respectivement clandestins, passeurs ou membres d'équipage.

Le Plan REVA

Le Plan REVA est l'initiative majeure du gouvernement du Sénégal pour lutter efficacement contre la migration clandestine. Il fut annoncé par le gouvernement en juillet 2006 et présenté aux bailleurs de fonds et partenaires au développement en décembre 2006. L'idée de base est que pour arrêter les flux migratoires, il faut faire de l'agriculture le moteur d'une

croissance accélérée de l'économie sénégalaise. Pour le gouvernement sénégalais, le Plan REVA « consiste à créer une dynamique nationale de retour massif, durable et soutenu des populations, toutes catégories confondues, vers la terre, afin de faire des métiers de l'agriculture le moteur de développement du pays. Le Plan REVA s'articule autour de la mise en œuvre des pôles d'émergence intégrés et de la promotion de l'initiative privée dans le secteur agro-industriel au sens large.

Pour le gouvernement, le contexte justifie la conception de ce plan. Ce contexte est marqué des flux migratoires importants vers l'Espagne à l'aide de pirogues, l'abandon croissant de l'agriculture, l'accentuation de l'exode rural, la progression de la pauvreté. Dans sa mise en œuvre, le Plan REVA intègre aussi bien les moyens de remédier à cette situation que les modalités d'accès à un développement durable. Pour cette raison, il repose essentiellement sur la constitution de pôles d'émergence intégrés et sur la promotion de l'initiative privée. Pour les autorités, le Plan REVA est un réel instrument de lutte contre la pauvreté. Il tend à fixer, une fois mis en œuvre, les populations rurales dans leur terroir d'origine, et parallèlement à relocaliser les candidats à l'exode rural massif. Le Plan devrait promouvoir une croissance des productions agricoles, la création de nombreux emplois rémunérés : 300.000 dans un premier temps, l'amélioration de la production agroindustrielle, l'amélioration du cadre de vie des populations, la formation destinée au monde paysan, l'augmentation de la part de l'agriculture dans le PIB du Sénégal (de 9 à 15%), l'allongement de la durée des cultures de trois mois à douze mois.

Les organisations communautaires et la lutte contre la migration clandestine. Du côté des organisations de la société civile, l'initiative communautaire la plus connue et la plus médiatisée est celle du Collectif des femmes pour la lutte contre l'immigration clandestine de Thiaroye, quartier de pêcheurs situé dans la banlieue de Dakar. Le combat de cette association féminine est d'empêcher les jeunes candidats à l'émigration de risquer leur vie pour rallier l'Europe. A l'origine de l'initiative, Yaye Bayam Diouf. Une mère qui a perdu, en mars 2006, son unique enfant qui a voulu se rendre l'archipel espagnol des Canaries en Espagne pour pouvoir subvenir aux besoins de la famille. Il avait 26 ans.

L'association compte 375 femmes qui ont toutes perdu un voire trois enfants. Son action s'inscrit dans une démarche de changement. L'idée de base est de rompre avec l'attitude qui consiste à encourager le départ des jeunes, parfois même en aidant au financement. Par une campagne de sensibilisation intensive sur la plage, les lieux publics, les sièges d'associations, l'association tente de convaincre les jeunes à rester en s'investissant dans des activités génératrices de revenus. Aujourd'hui, place à la sensibilisation. L'association est convaincue de l'efficacité de son action car, de manière générale, les jeunes sont plus proches de leur mère que de leur père accusé d'être des polygames, donc, peu préoccupés par l'avenir des enfants.

Dans leur démarche, les femmes membres de l'association motivent les jeunes par l'exemple. Pour prouver aux jeunes que l'avenir se construit, elles s'investissent elles-mêmes dans des activités génératrices de revenus comme la production de semoule de couscous et de jus de fruits exotiques, produits très prisés dans les quartiers populaires. Cette activité permet aux femmes d'une part de faire vivre la famille et d'autre part de montrer aux jeunes qu'il est possible de travailler dans sa propre localité. D'autres femmes poursuivent leurs activités dans le secteur de la pêche, potentiellement porteur à Thiaroye. Elles voudraient voir les jeunes travailler à leurs côtés : eux à la pêche, elles à la préparation et la vente du poisson. Fumé ou frais.

Le Collectif est conscient des limites réelles de leur initiative qui nécessite, pour réussir, des fonds et un encadrement. Or, il ne reçoit pas d'aide des autorités. Cependant, la sensibilisation semble porter ses fruits. Le Collectif a réussi à convaincre les jeunes à se réunir en associations de non partance pour l'immigration clandestine. Près de 62 associations de non partance ont été formées. Elles rassemblaient chacune 30 à 35 jeunes âgés de 25 à 35 ans. L'idée est de permettre aux jeunes de se prendre en charge. Par leur travail, ils sont en mesure d'avoir leur propre matériel de pêche. Leur travail doit aussi leur permettre de s'organiser, d'entreprendre et de devenir responsables.

Le Collectif tente aussi de mobiliser les guides religieux à s'investir dans la lutte contre la migration clandestine par la sensibilisation en utilisant le message du Coran.

Dans le quartier de Guet Ndar à Saint-Louis, il existe une initiative proche de celle du Collectif des femmes de Thiaroye. L'Association des Jeunes Pêcheurs de Guet Ndar s'investit essentiellement dans la sensibilisation pour lutter contre la migration clandestine.

Les politiques alternatives en question

Le phénomène de la migration clandestine, à cause de son ampleur, inquiète aussi bien le gouvernement sénégalais que les gouvernements des pays européens qui cherchent à apporter des réponses. Cependant, le contrôle des côtes sénégalaises pour éviter les départs de clandestins par pirogues vers l'Espagne n'a pas empêché la poursuite des flux, même s'il a contribué à les faire baisser sensiblement. Les jeunes candidats à l'émigration continuent à débarquer aux îles espagnoles des Canaries. Les passeurs arrivent toujours à contourner le dispositif, même si l'ampleur a été largement circonscrite.

Pour les bénéficiaires, « le Plan REVA ne nous fait pas rêver » disait un jeune migrant clandestin rapatrié qui exprimait dans une formule ramassée le rejet de ce plan par les jeunes. L'agriculture n'a jamais attiré les jeunes et ceux qui vivaient de l'agriculture ne s'en sortent plus. Les jeunes qui veulent partir vers l'Europe rêvent de s'enrichir vite, donc le plan REVA n'est pas pour eux une alternative à l'émigration. Beaucoup de jeunes affirment être né et avoir grandi dans les villes, donc ayant des rapports très distants avec le milieu rural. Aussi, le Plan REVA est perçu comme simplement « un outil de propagande politique des autorités », les jeunes doutant fortement de la volonté du gouvernement à s'intéresser à leur avenir.

Le Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR) principale organisation paysanne du Sénégal a aussi émis de grandes réserves sur les chances de succès du Plan REVA. Il prédisait que « le Plan REVA risque de mourir de sa belle mort ». Dans son élaboration à laquelle il n'a pas été associé, le gouvernement a oublié toutes les grandes questions de pertinence par rapport à l'environnement national, sous régional et international : sur quelles terres faire les productions REVA ? Vers quels marchés s'orienter ? Quelle main d'œuvre enrôler ? En poursuivant l'analyse du Plan, le CNCR s'interroge : « Qui peut faire croire qu'au bout de

trois ans, il est possible de créer et de maintenir plus de 3000 emplois viables dans le secteur agricole ? » En clair, le CNCR assimile le Plan REVA à un leurre, rejoignant le point des jeunes principaux destinataires de ce plan.

Conclusion et recommandations

La migration clandestine est un « phénomène social total », avec de nombreuses ramifications sur les plans social, économique et politiques. Elle constitue à bien des égards un drame humain. Durant tout le processus (recrutement, voyage, arrestation, détention et rapatriement), les droits humains ne sont généralement pas respectés. Par ailleurs, la migration a un effet dévastateur sur la société en dépeuplant certaines localités de sa main d'œuvre valide et en tuant progressivement certaines activités artisanales. Tous les jeunes rapatriés d'Espagne dans des conditions difficiles et qui n'ont bénéficié d'aucun soutien psychologique et social sont potentiellement porteurs de révolte et de désordre.

Le gouvernement, les associations et les communautés ont tenté d'apporter des réponses à ce phénomène par la mise en place de projets et par la sensibilisation. Cependant les acteurs communautaires reconnaissent eux-mêmes manquer de ressources pour porter leurs initiatives et le projet du gouvernement n'est pas encore accepté par les bénéficiaires potentiels.

Ces différents éléments montrent qu'il est urgent d'agir pour atténuer ce drame humain au triple plan de la société civile, de l'Etat et des partenaires au développement.

Pour la société civile (ONG sénégalaise, marocaine, mauritanienne et espagnole), il est suggéré de :

- o s'investir davantage dans la connaissance du phénomène pour éclairer les initiatives et les actions,
- o multiplier les expériences locales de sensibilisation avec des supports et méthodes pertinentes et aider davantage les jeunes chômeurs à s'organiser pour se prendre en charge.
- o Documenter les initiatives réussies en matière de partenariat entre le Nord et le Sud, notamment dans le cadre du co-développement, pour les montrer en exemple.

Pour l'Etat, il est nécessaire de :

- Accentuer ses politiques de coopération bilatérale et multilatérale avec les pays d'accueil ;
- Chercher, par une bonne politique de sensibilisation et de communication, à obtenir le soutien de l'opinion (marabout, chercheurs, associations des parents des émigrés...) pour élaborer de projets et programmes de développement concerté et durable ;
- Accentuer les politiques de bonne gouvernance pour combattre efficacement la pauvreté et construire une politique efficiente de création d'emplois qui correspondent au centre d'intérêt des jeunes ;

Concernant les bailleurs de fonds, il est recommandé de :

- Documenter davantage le phénomène de la migration clandestine par des études et recherches ;
- Partager les résultats de la recherche avec la société civile et le gouvernement pour renforcer leur capacité de prise en charge de ce phénomène très complexe ;
- Encourager la société civile à s'impliquer davantage dans la prise en charge de ce phénomène par l'augmentation de son appui technique et financier ;
- Financer ou produire des supports audiovisuels pour en faire des outils de sensibilisation des populations sur les dangers de la migration clandestine et les opportunités à saisir pour faire de la migration une opportunité parmi tant d'autres que les jeunes pourrait choisir en connaissant les avantages et les limites objectives.

Quelques références bibliographiques

BA, Cheikh Oumar, «Un exemple d'essoufflement de l'immigration sénégalaise : Les Sénégalais du Cameroun», *Monde en Développement*, t. 23, n.º 91, 1995, p. 31-44.

—————, *Dynamiques migratoires et changements sociaux au sein des relations de genre et des rapports jeunes/vieux des originaires de*

la moyenne vallée du fleuve Sénégal. Thèse de troisième cycle, UCAD de Dakar, 1996.

————— et Armelle CHOPLIN, «Tenter l'aventure par la Mauritanie : migrations transsahariennes et recompositions urbaines», *Revue Autrepart*, n.º 36, 2005, p. 21-42.

—————, *Les africains de l'Ouest et l'Europe : la voie des mers*, communication présentée à l'Université Ouverte Migrations et droits humains, INSEA-Rabat, 2007, 27 p.

————— (coord.), *Etude des migrations clandestines en Afrique de l'Ouest, Rapport de synthèse des études de cas du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal*, OSIWA, 2007, 90 p.

BREDELOUP, Sylvie, «Itinéraires africains de migrants sénégalais», *Hommes et Migrations*, n.º 1160, décembre 1992, p. 16-22.

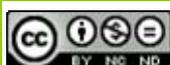
————— et Olivier PLIEZ, «Migrations entre les deux rives du Sahara», *Revue Autrepart*, n.º 36, 2005.

FAYE, Jacques, Cheikh Oumar BA, Mamadou DANSOKO et Nuhine DIEYE PAPE, *Les implications structurelles de la libéralisation sur l'agriculture et le développement rural au Sénégal. Rapport final*, BM/IPAR/ASPRODEB, 2006, 204 p.

MARTIN, Iván, «La contribution économique des immigrants en Espagne et le modèle des relations économiques entre l'Espagne, l'Europe et le Maghreb», communication présentée à l'Université Ouverte Migrations et droits humains, INSEA- Rabat, 2007, 18 p.

NDIAYE, Alfred, «Etude des migrations clandestines en Afrique de l'Ouest, cas du Sénégal», in Cheikh Oumar Ba (coord.), *Rapport final de l'étude de l'étude de cas du Sénégal*, OSIWA, p. 67.

PIAN, Anaik, «Aventuriers et commerçants sénégalais à Tunis à Casablanca : des parcours entrecroisés», *Revue Autrepart*, n.º 36, 2005, p. 167-182.



Ce texte est placé sous licence Creative Commons. Il peut être copié et distribué à condition de citer l'auteur et la source, ainsi que les termes de cette licence, de ne pas le modifier et de ne pas l'utiliser à des fins commerciales. Prière de lire les termes complets de la licence sur l'adresse suivante:

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/deed.fr>